



Comment éviter les sanctions suite à une conduite sans permis inv

Par **hamidi nabil**, le **21/09/2017** à **17:24**

Bonjour,

Suite à un contrôle routier, j'ai été contrôlé en conduisant avec un permis invalidé (0 point). Comment puis-je éviter l'emprisonnement et minimiser la sanction pécuniaire, Je passe au tribunal le 9 octobre. Dois-je me présenter avec un avocat ou sans avocat ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **24/09/2017** à **08:35**

Bonjour,

Etiez vous informé de l'invalidation de votre permis ? si oui, depuis combien de temps ? Avez-vous restitué votre permis en préfecture suite à la LR 48 SI que vous aviez reçue ?

Dans votre cas, l'aide d'un avocat me semble plus que conseillée.